



Cité éducative de Lyon
Territoire du 3^{ème} , 7^{ème} et 8^{ème}

Quartiers concernés:

Moncey

Cités sociales de Gerland

Moulin à Vent

Feuille de route

2025 - 2026 - 2027

29 septembre 2025

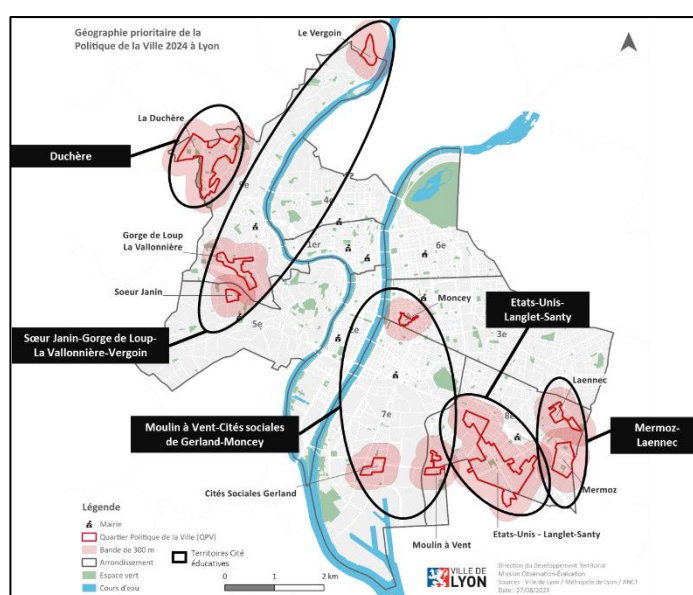
La Cité éducative de Lyon

Les Cités éducatives visent à réduire les inégalités en matière de réussite scolaire et éducative en renforçant l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de répondre aux enjeux éducatifs qui se manifestent à l'intérieur et en dehors du cadre scolaire à partir de trois leviers :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs qui agissent dans les quartiers prioritaires
- Renforcer la coordination des ressources existantes (y compris du droit commun)
- Expérimenter de nouvelles approches et modalités d'intervention

Depuis la rentrée 2024, la Cité éducative de Lyon se déploie sur l'ensemble des quartiers prioritaires avec une organisation territorialisée permettant de positionner la démarche au plus près des besoins. La Cité éducative de Lyon est déclinée en cinq Territoires Cité :

1. Etats-Unis / Langlet-Santy (8^{ème} arrondissement)
2. Mermoz-Laennec (8^{ème} arrondissement)
3. Moulin-à-Vent / Cités Sociales Gerland / Moncey (3^{ème} – 7^{ème} – 8^{ème})
4. La Duchère (9^{ème} arrondissement)
5. Sœur Janin / Gorge de Loup / La Vallonnière / Le Vergoin (5^{ème} – 9^{ème}).



La Cité éducative de Lyon bénéficie à 15 000 enfants et jeunes et couvre 80 écoles et établissements scolaires.

Neuf axes dessinent la stratégie de la Cité éducative de Lyon, lesquels s'intègrent au cadre national ainsi qu'au Projet Educatif Lyonnais et à la Convention Territoriale de Lyon:

Conforter le rôle de l'école

- ✓ Renforcer la mixité sociale et scolaire comme levier de la réussite éducative
- ✓ Prévenir le décrochage scolaire et préserver les destins ouverts des enfants et des jeunes
- ✓ Faire de la transition écologique de l'École une réponse aux enjeux de santé globale des jeunes

Promouvoir la continuité éducative

- ✓ Conforter les parents dans tous les lieux d'éducation et les soutenir dans leur rôle d'éducateur
- ✓ Renforcer la continuité entre les temps éducatifs, porter une attention particulière aux transitions
- ✓ Développer le recours aux loisirs périscolaires et extrascolaires

Ouvrir le champ des possibles

- ✓ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes et leur pouvoir d'agir
- ✓ Outiller les enfants, les jeunes et leurs familles pour faciliter les mobilités dans un monde ouvert
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle, sociale et professionnelle des enfants et des jeunes

Ce cadre stratégique global est décliné pour chaque territoire en feuille de route. La feuille de route qui est présentée ici détaille les enjeux éducatifs que la Cité éducative souhaite mettre au travail pour le territoire de Cité 3/7/8 (Moncey / Cités Sociales de Gerland / Moulin à Vent).

Le territoire de la Cité éducative du 3^{ème} ; 7^{ème} et du 8^{ème}

Le territoire de la Cité Educative du 3/7/8 regroupe trois quartiers prioritaires chacun situé dans un arrondissement différent (3^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissement). Ces quartiers présentent des particularités urbaines, socioculturelles et économiques.

Moncey compte 1867 habitants et se situe au cœur du centre-ville lyonnais, à l'intérieur du Quartier Populaire Métropolitain de la Guillotière. Ce petit quartier se caractérise par un taux de pauvreté élevé (41%). La précarité que vivent les habitants du secteur implique des besoins en termes de santé et d'accès aux droits.

Les Cités Sociales de Gerland (1694 habitants) incarnent un défi urbain et social. Le sentiment d'isolement est très marqué dans ce quartier où la forme des logements sociaux tend à cloisonner les habitants. Un projet de transformation urbaine a été lancé en 2024 qui se poursuivra jusqu'en 2036. Il vise à répondre aux problématiques d'enclavement, d'insécurité et de conditions de vie précaires.

Le quartier prioritaire Moulin à Vent (2158 habitants) est caractérisé par son enclavement, ses fragilités sociales et éducatives comme en témoigne le faible indice de positionnement social des établissements scolaires du territoire.

Ces trois quartiers ont en commun une forte diversité culturelle, la précarité socio-économique, un accès inégal aux droits, des problématiques d'isolement social et de chômage élevé, notamment chez les jeunes, et enfin de faible mixité sociale.

Le contexte socioéducatif au sein du territoire

Ecoles, établissements scolaires et structures socioéducatives intégrés à la Cité éducative : Moncey, Cités Sociales de Gerland, Moulin à Vent

Structures	Nombre	Nom
Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)	27	
Ecoles maternelles	6	Paul Painlevé, Claudius Berthelier, Maternelle du Rhône, Aristide Briand, Wangari Maathai, Marie Bordas
Ecoles élémentaires	5	Paul Painlevé, Claudius Berthelier, Aristide Briand, Wangari Maathai, Marie Bordas
Collèges	1	Gabriel Rosset
Lycées généraux et technologiques	1	Lycée général Cité Scolaire International
Lycées professionnels	1	Lycée professionnel Louise Labé

L'environnement scolaire est globalement serein et sécurisé avec un engagement variable selon les élèves, une implication relative des familles. Si quelques tensions peuvent parfois émerger des réponses collectives sont apportées s'appuyant sur les partenariats établis entre acteurs éducatifs scolaires, périscolaires et extrascolaires, soutenus par les missions de Politique de la Ville et le service Education de la Ville de Lyon.

Les éléments communs sur les trois quartiers sont la prégnance des problématiques de santé mentale ; des choix d'orientation après le collège vers des lycées situés à proximité et souvent décorrélé des aspirations, et une ambivalence sur le sentiment d'appartenance au quartier qui est à la fois une fierté

pour nombre de jeunes et enfants, mais également vécu comme facteur de repli et de relégation sociale.

De nombreux acteurs socio-éducatifs sont présents sur ces territoires, dont un relais petite enfance, 2 lieux d'accueil enfants-parents, des Centre Sociaux, des MJC et des clubs sportifs mais également des associations locales (ADOS, Coup de Pouce, la Légumerie, etc.) et culturelles (Arts et développement, Sens Unique....) , des collectifs d'habitants (conseil citoyen Moulin à Vent...), et les services de la ville qui assurent entre autre la gestion des crèches, des accueils périscolaires, des bibliothèques et d'offres de loisirs (exemple du dispositif « Hé Hop ! »).

Des médiations « Hors les murs » sont également assurées par des acteurs de la prévention spécialisée et de médiation sociale mais également en animation de proximité par des acteurs d'éducation populaire.

Présentation de la feuille de route

Priorité 1 : Favoriser l'émancipation des jeunes en développant leurs capacités à être acteur de leur orientation et en prévenant les phénomènes de décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire reste, malgré les avancées récentes, un enjeu central pour les jeunes issus des quartiers populaires. S'il tend à diminuer statistiquement depuis plusieurs années, ce phénomène persiste dans de nombreuses formes et contextes, touchant des jeunes aux profils variés. Il ne se limite pas à une sortie prématurée du système éducatif, mais reflète un processus complexe et multifactoriel qui appelle des réponses multiples, parfois dès la petite enfance.

Un partenariat autour de l'école permet de développer la capacité des enfants et des jeunes à être acteurs tout au long de leur parcours, leur permettant de construire un projet en accord avec qui ils sont. Cela suppose d'aller au-delà des compétences académiques et apprendre à se connaître, à faire dialoguer ses aspirations et ses talents afin d'envisager son avenir comme un parcours choisi et non comme une succession d'étapes imposées. Ainsi, des réflexions seront engagées sur des sujets tels que les parcours de formation, de mentorat et des programmes de stage avec l'idée d'offrir aux jeunes des opportunités concrètes de découverte de soi et du monde du travail.

La santé mentale des jeunes vivant en quartiers a été particulièrement impactée par les confinements causés par le Covid-19 en raison de multiples vulnérabilités cumulatives (précarité, isolement, logement inadaptés, etc. ce qui a eu un impact sur la scolarité de certains. La part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi sur ce territoire s'établit à moins de 25% là où cette part s'élève à 17% hors QPV. Les lycées du territoire rencontrent des difficultés concernant l'orientation des jeunes avec différentes causes évoquées : orientation subie, pression familiale, déficit de confiance en soi, manque d'engagement, autocensure, etc.

Sous-objectifs :

- Favoriser la recherche de stage pour les élèves de 3^{ème} et faciliter les liens avec le monde du travail.
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes par la prise de conscience de leurs compétences et savoir-faire développés dans les cadres scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Lutter contre l'auto-censure et susciter l'ambition scolaire
- Promouvoir la santé mentale des jeunes
- Diversifier les formes d'apprentissages tout au long de la scolarité pour que chaque jeune puisse mieux appréhender ses forces et ses motivations afin de nourrir son projet d'orientation

Priorité 2 : Favoriser le développement des compétences nécessaires à la construction d'un cadre éducatif sécurisant et stimulant dès la petite enfance.

Les premières années de vie sont déterminantes pour le développement des compétences cognitives et émotionnelles avec un impact direct sur les apprentissages futurs. Le développement du langage est un levier clé qui améliore la réussite scolaire à long terme et contribue à la socialisation des enfants en développant notamment les compétences psychosociales.

Dans les quartiers, les écarts linguistiques peuvent être marqués dès l'entrée en maternelle, particulièrement pour les enfants n'ayant pas côtoyé des espaces éducatifs collectifs. Soutenir la parentalité, former et outiller les professionnels de la petite enfance (éducateurs, ATSEM, animateurs, enseignants...) permet de renforcer le lien parents-enfants et d'instaurer un cadre éducatif sécurisé et stimulant.

La surreprésentation des familles monoparentales dans ces quartiers prioritaires (31,9% à Moncey et 31% aux Cités Sociales de Gerland), un accès inégal aux droits sociaux de santé et culturels sont des facteurs commun qui nécessitent un effort de continuité éducative et d'approche globale permettant de mieux détecter les fragilités précoces pour offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussite.

Sous-objectifs :

- Soutenir les initiatives et outiller les parents pour qu'ils se sentent légitimes d'exercer leur rôle éducatif
- Renforcer l'outillage des professionnels de la petite enfance afin de mieux appréhender les spécificités des publics accueillis et faciliter l'accès aux ressources du territoire
- Renforcer les compétences langagières des jeunes enfants en impliquant activement les familles et en sensibilisant les professionnels

Priorité 3 : Développer les offres de loisirs éducatifs sur les temps extrascolaires et périscolaires comme leviers d'apprentissage et d'autonomisation des enfants.

Les espaces éducatifs complémentaires de l'école favorisent l'accès à la culture, au sport et aux loisirs qui sont des leviers d'intégration sociale. Ils offrent aux jeunes des occasions de s'engager, d'assumer des responsabilités et de développer leur confiance en eux. Les activités périscolaires et extrascolaires, complémentaires à la classe, permettent d'enrichir les apprentissages en stimulant la créativité, la curiosité et en favorisant les compétences psychosociales. Ils contribuent ainsi à une éducation globale, inclusive et dynamique.

Pour répondre aux besoins éducatifs variés des jeunes, la Cité éducative mettra en place des accompagnements renforcés sur les territoires du 3/7/8 avec un accent sur la complémentarité éducative entre les temps scolaires et périscolaires. Développer les offres éducatives existantes répond à des besoins exprimés différemment selon les trois arrondissements : éloignement relatif des structures d'éducation populaire à Cités sociales de Gerland et Moulin à Vent, faible connaissance de l'offre à Moncey, ou encore difficulté d'accès aux offres de droit commun.

L'inclusion numérique sera prise en compte en particulier pour les familles en situation d'illectronisme. Cela passe par le développement d'appuis accessibles (Panda, Passerelle, Ecrivain public, France Services...), et implique de s'adapter aux contraintes des familles touchées par la pauvreté. Ces actions s'appuieront sur des partenariats avec les écoles et les associations afin de fournir aux jeunes un accès équitable aux ressources numériques nécessaires pour leur réussite scolaire.

Certains acteurs locaux pointent les effets négatifs sur les jeunes de l'isolement géographique des quartiers. Sur la base de ces constats, il est soulevé le besoin de favoriser la socialisation des enfants et des jeunes en leur offrant des opportunités d'ouverture culturelle et sociale, de découverte de nouveaux environnements, et de rencontre avec des jeunes d'origines sociales, culturelles et géographiques différentes.

Sous-objectifs :

- Faciliter l'accès aux offres de loisir pour les enfants et les familles des habitants de ces quartiers
- Donner la possibilité aux enfants d'expérimenter des formes d'apprentissages variées en ayant recours à différentes pédagogies
- Développer les compétences psycho-sociales pour permettre aux enfants d'effectuer des choix éclairés en faisant face aux difficultés sans se décourager.

Des enjeux transversaux :

- Renforcer les relations entre l'école et les familles, et accompagner les parents dans leurs rôles d'éducateur tout au long du parcours du jeune
- Développer une culture commune parmi les professionnels en favorisant les formations inter-métiers et les opportunités de réflexions et travail collectifs

Composition de l'instance de gouvernance

- Représentante Etat :
 - Cécile Angonin, Déléguée de la Préfète : cecile.angonin@rhone.gouv.fr
- Représentants Ville :
 - Marion Sessiecq, Maire du 3e arrondissement : marion.sessiecq@mairie-lyon.fr
 - Fanny Dubot, Maire du 7e arrondissement : fanny.dubot@mairie-lyon.fr
 - Olivier Berzane, Maire du 8e arrondissement : olivier.berzane@mairie-lyon.fr
 - Fanny Branchet, Responsable de Territoire Educatif : fanny.branchet@mairie-lyon.fr
- Représentant Education Nationale :
 - Jean-Cyrille Thiercelin, Principal du collège Gabriel Rosset : Jean-Cyrille.Thiercelin@ac-lyon.fr